

Arrêté N° 2020 <sup>- 135</sup> /MMC/SG/DGCM portant  
reversement du permis d'exploitation industrielle de petite  
mine de manganèse de KIERE dans le portefeuille  
d'activités du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina  
(BUMIGEB) pour le compte de l'Etat Burkinabè

LE MINISTRE DES MINES ET DES CARRIERES

17 JUN 2020

- VU la Constitution ;
- VU le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le décret n°2017-0221/PRES/PM/MMC du 24 avril 2017 portant organisation du Ministère des Mines et des Carrieres ;
- VU le décret n° 97-339/PRES/PM/MCIA/MEM/MEF du 11 août 1997 portant Transformation du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB) en société d'Etat ;
- VU la loi n° 036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant Code minier du Burkina Faso ;
- VU le décret n°2017-0036/PRES/PM/MEMC/MATDSI/MINEFID/MEEVCC/MCIA du 26 janvier 2017, portant gestion des titres miniers et autorisations ;
- VU le décret n°2008-202/PRES/PM/MCE/MEF/MECV du 28 avril 2008 portant octroi d'un permis d'exploitation minière industrielle de manganèse de type petite mine à la société Burkina Manganèse SARL à Kieré dans la province du Tuy ;
- VU le décret n° 2019-1352/PRES/PM/MMC/MINEFID/MEEVCC du 31 décembre 2019 portant retrait du permis d'exploitation industrielle de petite mine de manganèse de Kieré de la société BURKINA MANGANESE SA.
- VU l'arrêté n°2018-024/MMC/SG du 09 février 2018 portant création et modalités de gestion des zones réservées à l'Etat ;
- VU l'arrêté n°2019-128/MMC/SG/DGCM du 1<sup>er</sup> juillet 2019 portant création, attributions, composition et fonctionnement d'un Groupe de travail chargé de l'examen des titres miniers ou autorisations expirés, renoncés ou retirés en vue de leur classement en zones spéciales réservées à l'Etat ;

ARRETE

